

## **Prestation de serment des auditeurs de justice de la promotion 2020 le 7 février à 14h30, à la cour d'appel de Bordeaux**

**288 des 297 élèves magistrats de la promotion 2020 ont effectué leur rentrée ce lundi 3 février à l'École nationale de la magistrature. Leur prestation de serment se déroulera ce vendredi 7 février, de 14h30 à 15h30, à la cour d'appel de Bordeaux en présence des chefs de la Cour de cassation.**

Au total, ce sont 297 auditeurs de justice qui composent la promotion 2020. 223 sont d'anciens étudiants issus du [1<sup>er</sup> concours d'accès](#), 74 des professionnels en reconversion admis aux [2<sup>e</sup>](#) et [3<sup>e</sup>](#) concours ou recrutés au titre de l'article 18-1.

### **La prestation de serment**

Vendredi 7 février, à 14h30, 288 auditeurs de justice prêteront serment dans la salle des pas perdus de la cour d'appel de Bordeaux entourés de leurs proches et en présence des chefs de la Cour de cassation.

Pour la première fois, ils revêtiront la robe de magistrat et prêteront le serment de « garder le secret professionnel et de [se] conduire en tout comme un digne et loyal auditeur de justice ».

A 9h, Chantal Arens, première présidente de la Cour de cassation et François Molins, procureur général près ladite Cour, interviendront devant la promotion 2020.

Les 9 anciens avocats de la promotion 2020 bénéficiant d'une réduction de scolarité – puisqu'ils n'effectuent pas le stage en cabinet d'avocat de trois mois – prêteront pour leur part serment en juin prochain.

### **Deux semaines d'accueil à l'ENM**

Le [discours d'accueil prononcé par Olivier Leurent](#), directeur de l'École, lundi 4 février marque le début d'une formation probatoire de 31 mois axée sur la pratique du métier de magistrat.

Après quinze jours de découverte judiciaire, de réflexions sur le rôle et la place du magistrat et sur le besoin de justice, d'identification du rôle des acteurs de la chaîne pénale et du procès civil au sein de l'École, les auditeurs de justice partiront ensuite en stage dans un tribunal judiciaire du 17 au 23 février, en stage d'enquête pour deux semaines et enfin en stage en cabinet d'avocat pour 3 mois.

Consulter [le programme pédagogique des 31 mois de formation](#)

### **LA PROMOTION 2020**

La moyenne d'âge de la promotion 2020 s'élève à 27 ans. Le benjamin de la promotion a 21 ans, la doyenne 46.

73% sont des **femmes** et 27% sont des **hommes**.

Plus de 75% sont d'anciens étudiants et plus de 25% des **professionnels en reconversion**. Les anciennes professions les plus représentées sont celles de juriste-assistant, d'avocat, de greffier, de juriste ou responsable juridique ou encore d'attaché d'administration ou territorial.

Près de 34% des élèves magistrats sont **boursiers** de l'enseignement supérieur.

Consulter : [le profil de la promotion 2020](#)